



MONOGRAPHIE

DE L'INDUSTRIE
CUNICOLE
AU QUÉBEC

Québec 

MONOGRAPHIE

DE L'INDUSTRIE

CUNICOLE

AU QUÉBEC

RÉDACTION ET COORDINATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Sous-ministériat aux politiques agricoles

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

COLLABORATION À L'ANALYSE ET À LA RÉDACTION

Sous-ministériat aux politiques agricoles

Direction de l'appui à la recherche et à l'innovation

Direction des études et des perspectives économiques

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

Direction des politiques, des analyses et de la planification stratégique

Sous-ministériat au développement régional et au développement durable

Direction de l'agroenvironnement et du développement durable

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Direction de la santé et du bien-être des animaux

Sous-ministériat à la transformation alimentaire et aux marchés

Direction du développement des entreprises et des produits

SOUTIEN TECHNIQUE

Direction du développement des secteurs agricoles

PHOTOGRAPHIES

Direction des communications

CONCEPTION GRAPHIQUE

Page couverture : Direction des communications

RÉVISION LINGUISTIQUE

France Galarneau

ÉDITION

Direction des communications

ORGANISATION RESSOURCE

Sous-ministériat aux politiques agroalimentaires

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

Site Web : www.mapaq.gouv.qc.ca

© **Gouvernement du Québec**

Dépôt légal : 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-74164-0 [PDF]

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	vii
MISE EN CONTEXTE	viii
Analyse concurrentielle	1
1. Marché	1
1.1 Consommation	1
1.1.1 <i>La consommation mondiale</i>	1
1.1.2 <i>La consommation canadienne</i>	2
1.1.3 <i>La consommation québécoise</i>	3
1.2 Mise en marché	4
1.2.1 <i>Mise en marché au Québec</i>	4
1.2.2 <i>Échanges commerciaux internationaux</i>	8
1.2.3 <i>Volumes disponibles et échanges commerciaux</i>	9
2. Transformation	11
2.1 Abattage cunicole	11
2.1.1 <i>Au Canada</i>	11
2.1.2 <i>Au Québec</i>	12
2.2 Transformation au Québec	13
3. Production	16
3.1 Production mondiale	16
3.2 Production canadienne	16
3.3 Production québécoise	17
3.3.1 <i>Évolution du nombre d'entreprises, du cheptel et des ventes</i>	18
3.3.2 <i>Évolution du prix de vente de l'agence</i>	19
3.3.3 <i>Répartition géographique des entreprises déclarant des ventes et des unités de lapins</i>	20
3.3.4 <i>Soutien gouvernemental</i>	20
3.3.5 <i>Mise en place d'une structure de concertation</i>	21
3.3.6 <i>Spécialisation de l'industrie cunicole</i>	21
Dynamique de développement	23
4. Compétitivité de l'industrie cunicole québécoise	23
5. Développement durable	26
6. Recherche et accès au savoir	27
6.1 Recherche et innovation	27
6.1.1 <i>Au Québec</i>	27
6.1.2 <i>En Europe</i>	28
6.2 Accès au savoir	29
6.2.1 <i>Au Québec</i>	29
6.2.2 <i>Ailleurs dans le monde</i>	29
Enjeux et défis	30

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Consommation de viande par habitant au Canada (kg – équivalent poids abattu*) .	2
Tableau 2.	Part relative des principales viandes, en matière de consommation par personne au Canada	2
Tableau 3.	Volume de viandes* vendues chez les grands détaillants alimentaires au Québec, de 2005 à 2014** (kg – équivalent poids de détail)	3
Tableau 4.	Ventes de viande* de lapin chez les grands détaillants au Québec et au Canada, de 2012 à 2014**	3
Tableau 5.	Nombre de lapins abattus au Québec, en Ontario et au Canada (abattoirs fédéraux et provinciaux confondus).....	11
Tableau 6.	Nombre d'abattoirs au Québec habilités à abattre du lapin, selon le type de permis en 2007 et en août 2015.....	12
Tableau 7.	Part des lapins abattus dans les lieux d'abattage déclarés par les acheteurs à l'agence de vente pour les années 2009 à 2013	13
Tableau 8.	Transformateurs de viande de lapin ayant un agrément fédéral ou un permis provincial de type C-1, au Québec, en date du 16 juin 2015	14
Tableau 9.	Principaux acheteurs et distributeurs de lapins.....	14
Tableau 10.	Production mondiale de lapins (milliers de lapins abattus).....	16
Tableau 11.	Production canadienne de lapins.....	17
Tableau 12.	Évolution du prix de vente des lapins (\$/kg) (agence de vente)	19
Tableau 13.	Évolution du nombre de paiements des contributions gouvernementales totales et en moyenne reçues par le secteur cunicole	21

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Schéma de la mise en marché au Québec	6
Figure 2.	Importation, exportation et balance commerciale du Québec et balance commerciale du Canada	9
Figure 3.	Échanges commerciaux et consommation, Québec, Canada, 2014 (kg poids carcasse)	10
Figure 4.	Évolution du nombre d'entreprises cunicoles au Québec.....	18
Figure 5.	Évolution du nombre de lapins vendus	19
Figure 6.	Répartition (%) du volume de ventes de lapins dans les régions du Québec en 2014.....	20

AVANT-PROPOS

La présente monographie a été réalisée dans le cadre de l'examen périodique des interventions du Syndicat des producteurs de lapins du Québec (SPLQ) dans la mise en marché cunicole au Québec.

Cet examen est mené par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), conformément à l'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, c. M-35.1). Cet article énonce ce qui suit :

À la demande de la Régie et au plus tard tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport, que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé.

Pour évaluer les résultats du Plan conjoint des producteurs de lapins du Québec, la RMAAQ a confié au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) le mandat d'élaborer une monographie de l'industrie cunicole au Québec. À la demande de la RMAAQ, ce document présente un portrait évolutif et comparatif du secteur cunicole, tout en tenant compte de son contexte dynamique et concurrentiel.

La monographie présente des renseignements portant sur divers aspects de l'industrie cunicole québécoise, dont l'évolution de la production, de la transformation, de la mise en marché et de la consommation. Elle couvre la période de 2010 à 2014.

Pour les besoins de l'analyse, certaines sections présentent des données couvrant une période de dix ans, soit celle de 2004 à 2014.

MISE EN CONTEXTE

L'actuelle monographie du secteur cunicole couvre la période de 2010 à 2014 alors que la précédente portait sur la période de 2003 à 2007. Par conséquent, les années comprises entre ces deux périodes, c'est-à-dire les années 2007 à 2009, ne figurent dans aucune monographie. Toutefois, il convient de rappeler quelques événements marquants pour l'industrie cunicole survenus durant ces années, car l'industrie traversait alors une période de changement déterminante.

Avant 2004, la mise en marché se faisait au moyen de contrats établis entre les producteurs et les acheteurs. En 2004, lors de l'assemblée générale annuelle des producteurs de lapins, les producteurs ont voté en faveur de la mise en place d'une agence de vente, bien qu'un certain nombre s'y soient opposés ouvertement.

À la fin de 2006, à la suite d'une hausse de prix de 11 %, l'agence de vente ne parvient pas à vendre les lapins, et les stocks s'accumulent. À cette période survient aussi la fermeture, en 2008, du seul abattoir fédéral cunicole au Québec. En juin 2008, les producteurs de lapins signent une pétition demandant la démission de leur président. Considérant les difficultés organisationnelles du conseil d'administration du Syndicat des producteurs de lapins du Québec (SPLQ), la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) décide de mettre en tutelle l'administration du plan conjoint et des règlements s'y rattachant. Ces événements ont aggravé la situation financière de l'administration du SPLQ et de l'agence de vente, qui accumulaient déjà des déficits annuels depuis 2003.

En 2009, la nomination d'un nouveau président et l'amélioration du climat au sein du SPLQ incitent la RMAAQ à confier l'administration du plan conjoint au SPLQ, à partir de décembre 2009. La situation financière commence à s'améliorer en 2011. En 2013-2014, les surplus servent à rembourser la dette accumulée par l'agence de vente, qui se chiffrait alors à 297 130 \$.

ANALYSE CONCURRENTIELLE

1. Marché

1.1 Consommation

Constats

- La consommation mondiale de viande de lapin demeure modeste.
- La consommation par personne s'accroît au Canada.
- Au Québec, le volume des ventes dans les supermarchés a progressé.

1.1.1 La consommation mondiale

En 2012, la consommation mondiale annuelle de viande de lapin est estimée à 0,331 kg par habitant¹. Peu de données et d'ouvrages sont publiés sur la consommation de lapin par pays et par grandes régions du monde. Néanmoins, le plus récent ouvrage à ce sujet indique qu'en 2000, les grandes régions du monde où la consommation annuelle de lapin par habitant est la plus élevée sont l'Europe de l'Ouest avec 1,7 kg, l'Europe de l'Est avec 0,9 kg et l'Afrique du Nord avec 0,7 kg². À ce moment, les autres grandes régions du monde affichent une consommation annuelle par habitant en dessous de la moyenne mondiale, évaluée à 0,304 kg en 2000. Par ailleurs, la popularité de la viande de lapin varie selon les habitudes alimentaires des différents pays. À titre d'exemple, la consommation annuelle de lapin en 2010 est estimée à 4,2 kg par habitant en Italie³, alors qu'au Canada, elle est nettement inférieure, se situant à 0,023 kg par habitant la même année.

Ces données sont révélatrices de la répartition de la consommation de lapin dans le monde. Toutefois, les habitudes de consommation de lapin ont évolué depuis la publication de ces données. Par exemple, la consommation annuelle par habitant en France s'établit à 0,9 kg en 2013, alors qu'elle était de 1,4 kg en 2000⁴. À l'échelle mondiale, la consommation annuelle par habitant a augmenté d'environ 9 % de 2000 à 2012. Finalement, bien que le lapin soit consommé dans plusieurs pays, cette consommation demeure modeste par rapport à l'ensemble des viandes consommées⁵.

¹ Estimation de la consommation mondiale par habitant = production mondiale 2012 /population mondiale 2012. Source : FAOSTAT 2012 et Statistiques mondiales (2015). Population par pays de 2010 à 2015 (consulté le 2 septembre 2015), adresse URL : http://www.statistiques-mondiales.com/population_par_pays.htm.

² Source : F. Lebas, et M. Colin (2000). Production et consommation de viande de lapin dans le monde : Estimation en l'an 2000, INRA, 9 pages.

³ Source : Scienze e Ricerche (2015). L'allevamento rurale del coniglio nell'Agro-Nocerino Sarnese (consulté le 2 septembre 2015), adresse URL : <http://www.scienze-ricerche.it/?p=3556>.

⁴ Source : Cuniculture Magazine (2014). Production cunicole française situation en 2013, volume 41, page 17.

⁵ Dans les pays développés, entre 2006 et 2010, la consommation de viande est estimée à 80 kg par habitant annuellement. (FAO, diffusé dans Bioclips+, 2012, volume 15, numéro 1, page 3).

1.1.2 La consommation canadienne

Au Canada, la viande de lapin est un produit de spécialité. Sa consommation est estimée à 25 grammes par habitant en moyenne en 2014 (tableau 1), ce qui équivaut à 0,03 % de l'ensemble des viandes consommées par le Canadien moyen (tableau 2). La consommation canadienne de lapin demeure donc modeste⁶.

Toutefois, à l'opposé de celle de la plupart des viandes consommées, la popularité de la viande de lapin est en croissance. Au cours de la période de 2010 à 2014, la consommation par personne progresse en moyenne de 3 % par année tandis que celle des principales viandes baisse ou stagne.

Dans le domaine de l'alimentation, la tendance santé est toujours populaire. Pour cette raison, la consommation de viandes blanches, telles que la volaille et le lapin, continue sa progression aux dépens des viandes rouges, dont on recommande une consommation modérée⁷ pour le maintien d'une bonne santé. L'accroissement de l'immigration, l'introduction d'aliments exotiques et la recherche d'aliments variés contribuent également à la hausse de la popularité des viandes de spécialité (agneau, lapin, canard, etc.).

Tableau 1. Consommation de viande par habitant au Canada (kg – équivalent poids abattu*)

Année	Poulet et poule	Bœuf	Porc	Dindon	Mouton et agneau	Veau	Lapin	Total
2010	32,94	27,88	22,06	4,3	1,09	1,08	0,023	89,40
2011	32,62	27,26	21,50	4,3	1,10	1,03	0,024	87,78
2012	33,02	27,60	22,30	4,2	0,96	0,97	0,024	89,06
2013	33,00	27,34	20,88	4,2	1,01	0,93	0,025	87,42
2014	33,39	26,48	20,63	4,1	1,13	0,95	0,025	86,67
TCAM** 2010-2014	0,3 %	-1,3 %	-1,7 %	-1,5 %	0,9 %	-3,1 %	2,8 %	-0,7 %

* Excluant les abats.

** TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada - Section de la viande rouge et Statistique Canada, CANSIM, tableau 002-0011.

Tableau 2. Part relative des principales viandes, en matière de consommation par personne au Canada

	Poulet et poule	Bœuf	Porc	Dindon	Mouton et agneau	Veau	Lapin	Total
Part relative de 2005 à 2009 (moyenne)	35,3 %	32,0 %	25,6 %	4,8 %	1,3 %	1,1 %	0,02 %	100 %
Part relative de 2010 à 2014 (moyenne)	38,1 %	30,2 %	23,5 %	4,7 %	1,3 %	1,1 %	0,03 %	100 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada - Section de la viande rouge et Statistique Canada, CANSIM, tableau 002-0011.

⁶ À titre de comparaison, la consommation par personne de viande d'agneau, également considérée comme une viande de spécialité, est estimée à 1,1 kg en 2014, ce qui correspond à 1,3 % des viandes consommées.

⁷ Source : Société canadienne du cancer (2015). Viande (consulté le 13 mai 2015), adresse URL : <http://www.cancer.ca/fr-ca/cancer-information/cancer-101/what-is-a-risk-factor/diet/meat/?region=qc>.

1.1.3 La consommation québécoise

Au Québec, la viande de lapin se positionne comme un produit de spécialité, destiné à certains marchés ethniques (ex. : européens, maghrébins) ou encore, comme un mets spécial ou festif. De ce fait, la consommation accrue de viande de lapin à des périodes particulières de l'année, comme Noël et Pâques, fait de la saisonnalité une caractéristique importante de ce marché. À ces périodes, la demande pour la viande de lapin s'accroît par rapport à la demande habituelle.

La consommation de viande de lapin au Québec est estimée à 40 grammes par personne en 2013 et en 2014, alors qu'elle était de 38 grammes en 2004.

En l'absence de statistiques officielles par province concernant l'historique de la consommation, l'analyse des ventes au détail chez les principaux détaillants alimentaires du Québec permet de faire certains constats.

Tableau 3. Volume de viandes* vendues chez les grands détaillants alimentaires au Québec, de 2005 à 2014 (kg – équivalent poids de détail)**

	Moyenne des ventes (kg) 2005 à 2007	Part du total des viandes	Moyenne des ventes (kg) 2012 à 2014	Part du total des viandes	Croissance des ventes (2005-2007 à 2012-2014)	Croissance de population (2005-2007 à 2012-2014)
Total des viandes	188 626 631	100 %	199 637 311	100 %	6 %	
- lapin	76 495	0,04 %	111 283	0,06 %	45 %	7 %
- agneau	701 263	0,37 %	814 848	0,41 %	16 %	

* : Il s'agit de viandes fraîches ou congelées, offertes dans le comptoir des viandes.

** : Les données pour les années 2008, 2009, 2010 et 2011 ne sont pas disponibles.

Source : Nielsen, Ventes au détail au Québec.

La consommation québécoise de viande de lapin suit sensiblement la même tendance que la consommation canadienne (tableau 4). En ce qui a trait à la moyenne des ventes durant la période de 2005 à 2007 et celle de 2012 à 2014, on peut établir les constats suivants :

- Les ventes de viande de lapin progressent. Elles ont augmenté de 45 %, un accroissement nettement supérieur à l'accroissement des ventes pour l'ensemble des viandes (6 %) qui a plutôt suivi l'évolution de la population (7 %).
- La part des ventes de viande de lapin parmi l'ensemble des viandes vendues augmente légèrement, soit de 0,04 % à 0,06 %.

De plus, il appert que 56 % des ventes au détail canadiennes sont réalisées au Québec.

Tableau 4. Ventes de viande* de lapin chez les grands détaillants au Québec et au Canada, de 2012 à 2014**

	Moyenne des ventes 2012 à 2014 au Canada	Moyenne des ventes 2012 à 2014 au Québec	Part du Québec
Ventes (\$)	2 730 957	1 541 778	56 %
Ventes (kg – équivalent poids de détail)	196 596	111 283	57 %

* : Il s'agit de viandes fraîches ou congelées, offertes dans le comptoir des viandes.

** : Les données pour d'autres années n'étaient pas disponibles.

Source : Nielsen, Ventes au détail au Québec et au Canada.

Les éléments qui favorisent la consommation de la viande de lapin sont les suivants :

- par son originalité, elle se démarque des viandes plus traditionnelles (porc, bœuf et volaille);
- il s'agit d'une viande maigre ayant un très bon profil lipidique. Ses qualités nutritionnelles et diététiques sont reconnues;
- les efforts mis dans la conception et la mise en marché de produits transformés répondent aux besoins des consommateurs curieux, pressés et raffinés;
- son originalité est appréciée et recherchée en restauration.

Les éléments qui limitent la consommation de la viande de lapin sont les suivants :

- en période de difficultés budgétaires, les viandes de spécialité plus coûteuses sont les premières à être sacrifiées par le consommateur;
- le lapin est perçu comme un animal de compagnie et digne de compassion, ce qui peut nuire à son acceptabilité comme aliment;
- les viandes concurrentes, telles que le canard, la chèvre et les autres gibiers, sont nombreuses.

1.2 Mise en marché

Constats

- Des producteurs et des acheteurs concluent de plus en plus de partenariats d'affaires.
- Selon les estimations de consommation annuelle, le Québec ne s'autosuffit pas en viande de lapin.
- Le secteur cunicole québécois perd des parts de marché au Canada au profit de l'Ontario et des importations internationales.

1.2.1 Mise en marché au Québec

Au cours des dernières années, la structure de mise en marché des lapins au Québec a considérablement évolué. Depuis 2010, des partenariats entre les acheteurs et les producteurs permettent de développer de nouveaux modèles de mise en marché.

1.2.1.1 Types de parts de production

Durant la période à l'étude, le principal changement touchant la mise en marché cunicole au Québec est l'établissement de quatre catégories de parts de production attribuées. Il est à noter que les parts de production attribuées ne sont pas toujours actives, c'est-à-dire qu'un producteur peut décider de ne pas se prévaloir de ses droits de production selon les années et les circonstances, notamment au moment du démarrage de son entreprise cunicole. Ces types de parts sont les suivantes :

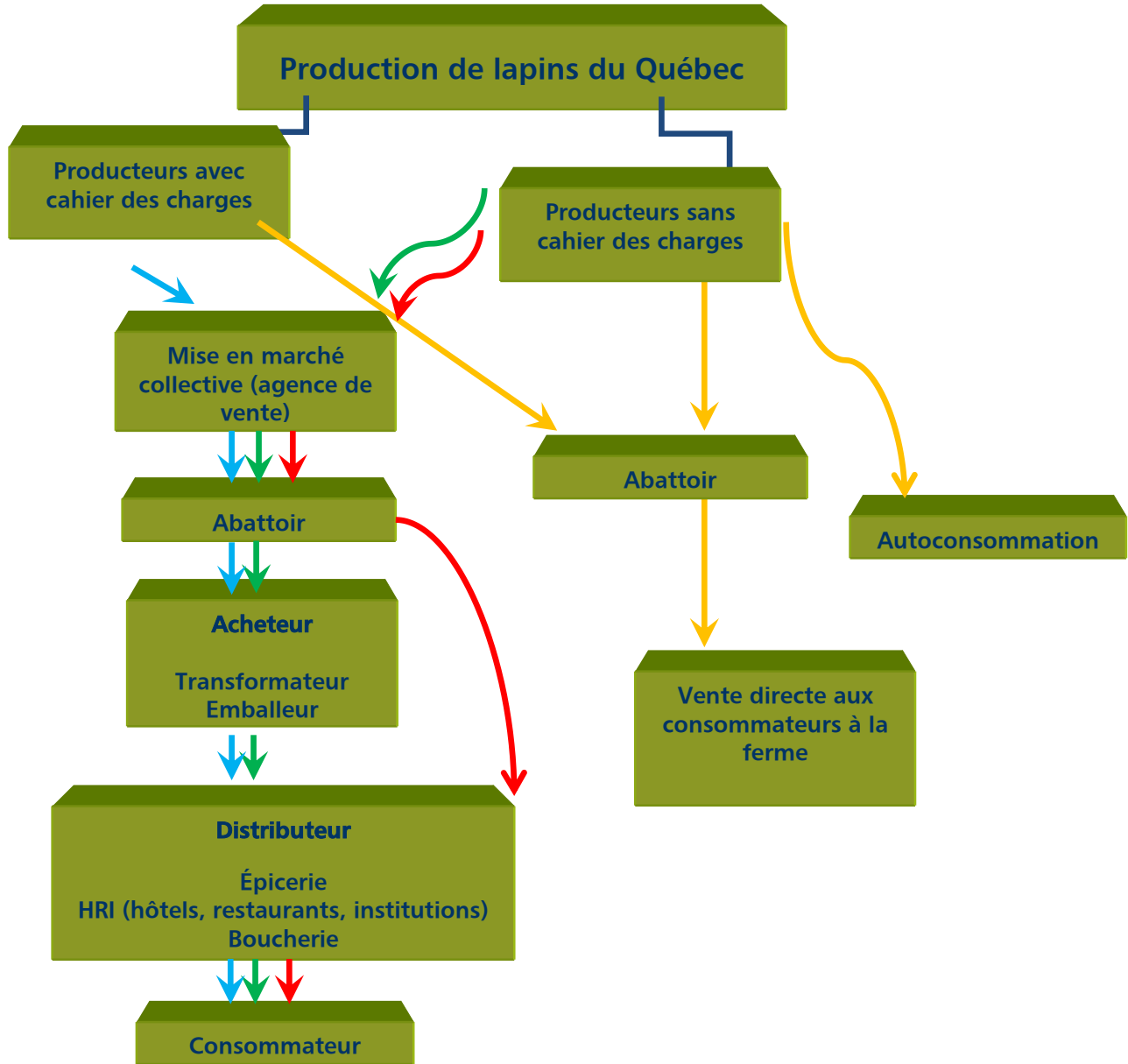
- les parts de production de producteur-acheteur permettant à un producteur de mettre en marché les lapins qu'il produit (2 % des parts);

- les parts de production différenciée visant la mise en marché de lapins produits selon une méthode d'élevage précise, définie par un cahier des charges et répondant aux critères réglementaires⁸ du Plan conjoint des producteurs de lapins du Québec (45 % des parts);
- les parts de production spécifique pour la mise en marché de lapins certifiés conformes à une appellation réservée ou à un terme valorisant en vertu de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants⁹. Dans l'industrie du lapin, seul le lapin certifié biologique est soumis à cette loi. Aucune part de production spécifique n'est actuellement attribuée;
- les parts de production simple pour la mise en marché de lapins ordinaires qui ne correspondent pas aux catégories ci-dessus (53 % des parts).

⁸ Règlement sur les parts de production et la mise en marché des lapins, RRQ, c M-35.1, r241.1.

⁹ *Ibid.*

Figure 1. Schéma de la mise en marché au Québec



Légende :

Flèches jaunes : Vente directe et autoconsommation

Flèches rouges : Mise en marché par les producteurs

Flèches vertes : Mise en marché des lapins réguliers

Flèches bleues : Mise en marché par l'entremise des partenariats d'affaires

1.2.1.2 Vente directe et autoconsommation (flèches en jaune)

La comparaison des données de 2013-2014 du SPLQ avec les statistiques d'abattage du MAPAQ permet d'estimer que, durant la période de 2010 à 2014, environ 50 000 lapins ont été commercialisés par vente directe. Cela concerne près de 170 producteurs, surtout des éleveurs de 100 lapines et moins. Durant cette même période, les ventes directes ont diminué, passant de 15 000 lapins approximativement en 2010 à 3 000 en 2014¹⁰. Cette diminution des ventes s'explique par la faible disponibilité des abattoirs de lapin au Québec, par une plus grande offre et une plus grande variété de produits de viande de lapin dans les épiceries et par l'abattage à la ferme par les producteurs des lapins destinés à leur consommation personnelle.

Selon l'agence de vente, les producteurs de lapins biologiques utilisent ce type de mise en marché et vendent leurs produits directement à la ferme. Soulignons que la production biologique dans le marché du lapin n'est pas très développée au Québec et que peu d'acheteurs font la demande de lapins biologiques.

1.2.1.3 Mise en marché par les producteurs (flèches en rouge)

Les parts de production de producteur-acheteur permettent à un producteur de mettre en marché les lapins qu'il produit jusqu'à concurrence de 70 lapins par semaine. Un producteur peut ainsi développer sa clientèle et vendre directement ses lapins, notamment à des boucheries ou à des restaurants. Ce type de part de production permet l'écoulement d'environ 2,4 %¹¹ des lapins transitant par l'agence de vente.

1.2.1.4 Mise en marché des lapins réguliers (flèches en vert)

Le jumelage des lapins réguliers constitue la fonction principale de l'agence de vente. Les parts de production pour des lapins réguliers (part de production simple) représentent environ 53 % de l'ensemble des parts de production. Les parts de production simple sont émises par le SPLQ en fonction des engagements annuels des acheteurs.

1.2.1.5 Mise en marché des lapins différenciés (flèches en bleu)

Depuis 2011, des partenariats d'affaires entre les producteurs et les acheteurs se sont créés et sont entérinés par l'agence de vente. Les acheteurs de lapins peuvent ainsi faire la demande pour des lapins produits selon une méthode d'élevage précise (lapins différenciés) et définie par des critères décrits dans un cahier des charges. Cette façon de procéder permet à l'acheteur d'obtenir des lapins répondant à ses exigences tout en travaillant avec un nombre restreint de producteurs. Le producteur peut quant à lui obtenir une prime tenant compte de la valeur ajoutée du produit selon les ententes prises avec l'acheteur. En décembre 2014, la RMAAQ a rendu une décision dans laquelle elle remet en question le processus d'approbation et de suivi des cahiers des charges¹².

Environ 45 % des lapins sont commercialisés selon ce modèle. Le nombre attribué de parts de production différenciée a augmenté de 3 % entre 2012-2013 et 2013-2014.

¹⁰ Ces estimations sont valables si tous les lapins sont déclarés à l'agence de vente et si tous les lapins abattus sont déclarés par les abattoirs.

¹¹ Syndicat des producteurs de lapins du Québec, Communication personnelle.

¹² Règlement sur les parts de production et la mise en marché des lapins, RRQ, c M-35.1, r241.1.

Actuellement, le marché québécois produit et commercialise, entre autres choses, des lapins oméga-3 et des lapins nature. Les producteurs de lapins biologiques pourraient éventuellement utiliser ce type de mise en marché.

1.2.2 Échanges commerciaux internationaux

Depuis 2011, le Canada est un importateur net de viande de lapin (figure 2). Aussi, les importations canadiennes de lapins augmentent constamment et atteignent leur plus haut niveau en 2014. Les balances commerciales canadiennes et québécoises indiquent que le Québec est responsable, jusqu'en 2014, de la majorité des exportations et des importations (figure 2).

1.2.2.1 Exportations

Au Canada, le Québec est la principale province exportatrice de lapins, avec en moyenne 90 % de la valeur des exportations canadiennes (figure 2). Au cours des dix dernières années, la valeur des exportations canadiennes de lapins est de 392 027 \$ en moyenne annuellement. Cette valeur tient compte des années exceptionnelles de 2008 et 2009, où les valeurs respectives s'établissaient à 1 563 178 \$ et 797 683 \$. L'importance des exportations à ces deux années s'explique, entre autres raisons, par le délaissement d'un acheteur qui a provoqué une accumulation des stocks et poussé le marché québécois à se tourner vers le marché extérieur pour écouler les surplus de lapins. En excluant ces deux années d'exception, la valeur moyenne des exportations canadiennes atteint 216 826 \$. Les États-Unis constituent la principale destination d'exportation.

1.2.2.2 Importations

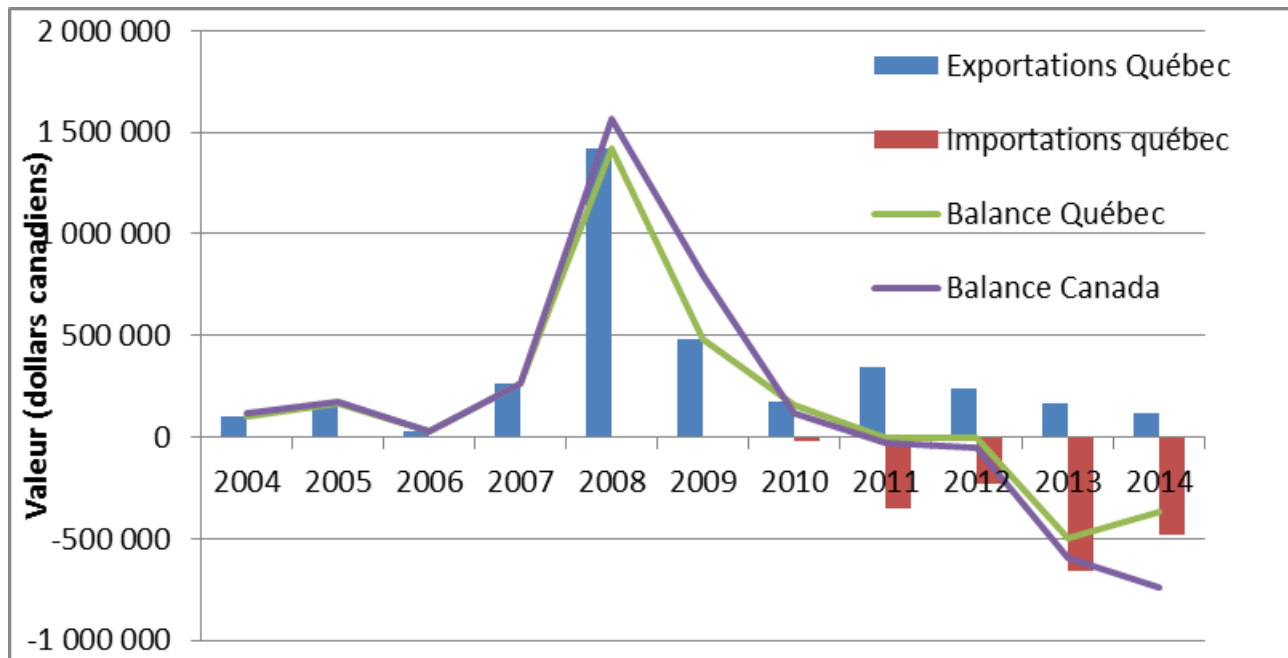
Alors qu'avant 2011 l'importation de lapins au Canada était pratiquement nulle, elle a considérablement augmenté depuis, de sorte que la balance commerciale est maintenant négative. Les importations ont atteint un sommet en 2014 avec une valeur de 921 061 \$, dont 52 % du volume des importations étaient destinés au Québec et 48 % à l'Ontario. Jusqu'en 2013, la majorité des importations canadiennes était attribuable au Québec. En 2014, une partie de l'importation s'est déplacée du Québec vers l'Ontario, ce qui explique la diminution des importations québécoises de 2013 à 2014.

Le Canada importe principalement le lapin de la France. Le prix payé pour ce lapin serait de près de la moitié inférieure à celui du Québec¹³ (voir section Transformation). La France est l'un des plus grands pays producteurs et consommateurs de lapins. Sa production est évaluée à 37 millions de lapins par année.

Les faibles prix des produits d'importation, la hausse du dollar canadien au cours des dernières années, la croissance de la demande et la faible disponibilité des lapins au Canada à des périodes spécifiques sont probablement les principaux facteurs expliquant l'augmentation des importations. Aussi, les acheteurs peuvent se procurer des découpes sur les marchés internationaux, alors qu'au Québec, l'offre de découpes de lapin est limitée. Les découpes permettent de répondre à un marché pour des produits spécifiques.

¹³ Global Trade Atlas.

Figure 2. Importation, exportation et balance commerciale du Québec et balance commerciale du Canada



Source : Global Trade Atlas.

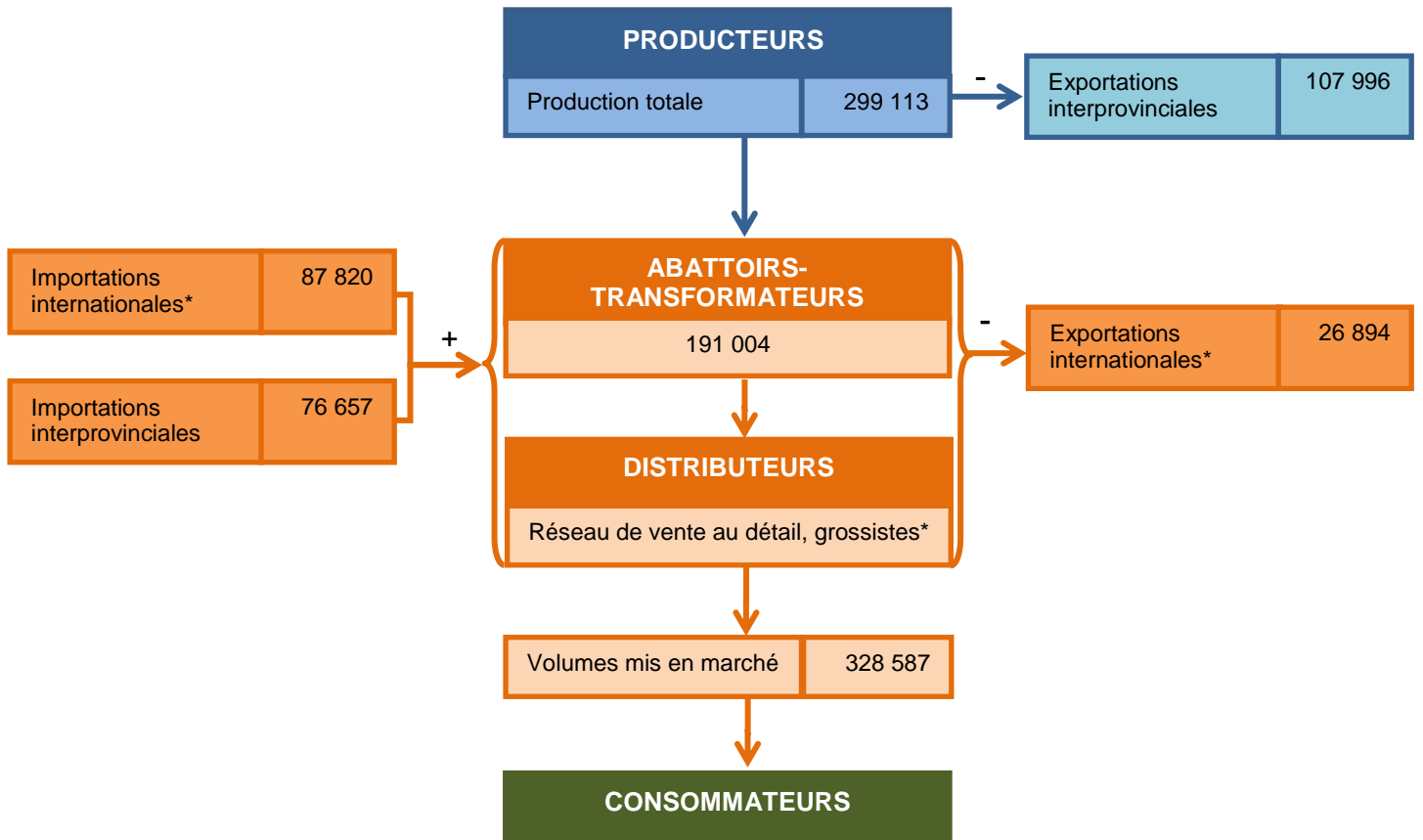
1.2.3 Volumes disponibles et échanges commerciaux

La consommation de viande de lapin par habitant au Québec a été estimée, en 2014, à 40 grammes et celle des Canadiens à 25 grammes (section 1.1.3), ce qui fixe respectivement les besoins à environ 329 et 889 tonnes. La consommation canadienne a légèrement augmenté depuis dix ans, mais dans un ordre moindre que les importations internationales (voir section Consommation). Ces importations permettent de compléter la production de lapins au Canada pour satisfaire à la consommation canadienne.

En 2014, la production de lapins au Québec est estimée à 299 tonnes en poids carcasse, alors que les besoins en consommation sont d'environ 329 tonnes. Le Québec abat 191 tonnes de l'ensemble de sa production, le reste étant abattu en Ontario (figure 3). Si l'on tient compte des 88 tonnes de lapin importées, le Québec dispose donc d'environ 279 tonnes de viande de lapin, dont 27 sont exportées aux États-Unis. Les volumes disponibles pour la consommation québécoise s'établissent alors à près de 252 tonnes. Du volume de lapins abattus en Ontario, on estime à 76 tonnes le volume de viande revenant au Québec¹⁴ par des échanges interprovinciaux, ceci afin de combler les besoins de la population québécoise.

¹⁴ En soustrayant les ressources nettes de l'estimation de la consommation de viande de lapin au Québec, on obtient environ 76 tonnes métriques.

Figure 3. Échanges commerciaux et consommation, Québec, Canada, 2014 (kg poids carcasse)



* Aucune donnée n'est actuellement disponible pour estimer les quantités importées ou exportées directement par les grossistes.

Sources : Statistique Canada, Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC) et calculs du MAPAQ.

2. Transformation

2.1 Abattage cunicole

Constats

- Le Québec n'a plus de ligne d'abattage de lapins sous agrément fédéral.
- Les acheteurs doivent faire abattre une partie de la production québécoise en Ontario.

2.1.1 Au Canada

L'abattage de lapins se réalise dans deux catégories d'établissements : les abattoirs profitant d'un agrément fédéral, inspectés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), et les abattoirs provinciaux soumis à l'inspection de compétence provinciale. Le Québec et l'Ontario étaient, jusqu'en 2007, les deux plus importants acteurs dans le secteur de l'abattage de lapins au Canada. Chacune de ces provinces comptait, à cette période, un abattoir lié à un agrément fédéral. L'abattage dans un établissement fédéral est un préalable à la commercialisation des produits de viande à l'échelle interprovinciale et internationale ou auprès d'un transformateur ayant un agrément fédéral.

Depuis octobre 2014, le Québec n'a plus de ligne fédérale d'abattage de lapins. Au Canada, la liste des établissements agréés par le gouvernement fédéral (ACIA), en juin 2015, recense un seul abattoir qui abat du lapin, soit Flintshire Farms Inc., situé en Ontario.

Tableau 5. Nombre de lapins abattus au Québec, en Ontario et au Canada (abattoirs fédéraux et provinciaux confondus)

Lieux	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Δ 2005-2014
Québec	432 212	291 130	258 290	200 823	127 181	178 817	184 435	158 993	165 999	149 776	-65 %
Ontario	204 121	304 186	405 737	439 051	508 790	447 991	430 773	475 767	409 189	433 800	53 %
Canada	639 651	598 651	666 632	644 741	640 482	633 213	623 135	642 827	582 224	590 086	-8 %

Source : Agriculture et agroalimentaire Canada.

Le nombre de lapins abattus est demeuré relativement stable au Canada jusqu'en 2012 (tableau 5). Une légère baisse est en effet observée en 2013.

À partir de 2006, l'Ontario devance le Québec et devient la province où se fait l'abattage du plus grand nombre de lapins. En effet, de 2005 à 2014, le nombre de lapins abattus dans la province de Québec a diminué de 65 % au profit de l'Ontario, qui connaît une augmentation de 53 %. En 2014, près de 74 % des lapins au Canada ont été abattus en Ontario comparativement à 25 % qui l'ont été au Québec.

On peut s'attendre à ce que le nombre de lapins abattus au Québec chute autour de 75 000 en 2015, puisque le nombre de 2014 incluait encore les activités d'abattage du dernier abattoir sous agrément fédéral alors en activité dans le secteur du lapin au Québec. Une partie des volumes

d'abattage sera probablement transférée en Ontario et le reste répartie dans d'autres abattoirs au Québec, selon la volonté et les besoins des acheteurs.

2.1.2 Au Québec

De 2010 à 2015, les entreprises qui font l'abattage de lapins au Québec se classent en trois groupes distincts :

- **Entreprises ayant un permis provincial de type A-3.** Pour ces entreprises sous inspection provinciale, la transformation cunicole représente souvent une activité complémentaire. Elle est effectuée sur les mêmes chaînes que celles dont on se sert pour la volaille. Leurs produits sont distribués dans leur région ou dans la province.
- **Entreprises ayant un permis de proximité.** Il s'agit de petits abattoirs qui ne sont pas inspectés de façon permanente et qui réalisent des abattages à forfait. Le nombre de lapins abattus dans ces établissements peut varier de quelques dizaines à quelques centaines par année. Ces entreprises peuvent uniquement vendre leurs produits à leur comptoir de vente au détail ou les garder pour leur consommation personnelle. Il est à noter que les abattoirs détenant un permis de proximité sont d'anciens « abattoirs B » (exemption provinciale B) qui se sont conformés aux règles des abattoirs de proximité avant le 30 juin 2015.
- **Entreprise ayant un agrément fédéral.** Les abattoirs ayant obtenu un agrément fédéral peuvent exporter leurs produits dans une autre province et à l'extérieur du Canada.

Tableau 6. Nombre d'abattoirs au Québec habilités à abattre du lapin, selon le type de permis en 2007 et en août 2015

Type de permis	Nombre d'entreprises en 2007	Nombre d'entreprises en 2015
Permis provincial de type A-3	5	4
Exemption provinciale B	19	s. o.
Permis provincial de proximité	s. o.	10
En démarche pour l'obtention d'un permis d'abattoir de proximité	s. o.	3
Agrément fédéral	1	0
Total	25	17

Source : Direction du développement des entreprises et des produits, MAPAQ.

Parmi les abattoirs de type A, quatre sont aptes à réaliser des activités d'abattage de lapins pour une commercialisation à l'échelle provinciale. Il s'agit d'une diminution d'un abattoir par rapport à 2007 pour ce type d'entreprises. Dix abattoirs possèdent un permis d'abattoir de proximité et les installations nécessaires pour abattre du lapin. Trois autres abattoirs ont amorcé des démarches pour l'obtention de leur permis d'abattoir de proximité. Enfin, le seul abattoir sous agrément fédéral a cessé l'abattage de lapin en 2014. Il ne reste donc plus de ligne d'abattage sous agrément fédéral en 2015. En somme, le Québec compte 17 entreprises qui abattent du lapin et elles sont toutes sous inspection provinciale. C'est une diminution de 8 abattoirs comparativement à 2007.

Environ 70 % à 75 % des lapins produits au Québec ont été abattus dans des abattoirs sous inspection fédérale au cours des années de production de 2009-2010 à 2012-2013 (tableau 7). À partir de 2014, aucune donnée n'est disponible.

Tableau 7. Part des lapins abattus dans les lieux d'abattage déclarés par les acheteurs à l'agence de vente pour les années 2009 à 2013

Période	Abattoir Rolland Pouliot et fils	Abattoir Canards du Lac Brome*	Abattoir Flintshire Farm**
2009-2010	34 %	19 %	47 %
2010-2011	28 %	50 %	22 %
2011-2012	24 %	44 %	31 %
2012-2013	30 %	37 %	33 %
2013-2014	ND	ND	ND

Source : Rapport annuel 2012-2013 du Syndicat des producteurs de lapins du Québec.

* Abattoir sous agrément fédéral.

** Abattoir sous agrément fédéral situé en Ontario.

L'absence d'une ligne d'abattage fédérale et le faible nombre d'abattoirs au Québec fragilisent la filière cunicole. Les activités réalisées à l'abattoir Rolland Pouliot et fils permettent de maintenir une part importante des volumes d'abattage dans la province. Autrement, le marché devra se tourner davantage vers l'Ontario pour faire abattre les lapins, avec les coûts supplémentaires qui s'y rattachent. Déjà près du tiers des lapins sont abattus en Ontario dans un abattoir sous agrément fédéral (tableau 7).

2.2 Transformation au Québec

Constats

- La filière cunicole valorise de plus en plus la viande de lapin.
- Certaines découpes ne sont pas encore suffisamment valorisées.
- Le secteur de la transformation a besoin d'une uniformisation des carcasses pour une meilleure valorisation des découpes.
- Le label Aliments du Québec est apposé sur 50 % des lapins produits au Québec.

Les entreprises de transformation doivent détenir un permis d'exploitation fédéral ou provincial. Un permis fédéral permet aux entreprises de commercialiser leurs produits à l'échelle interprovinciale et internationale. En juin 2015, six transformateurs québécois de produits à base de lapin détiennent un agrément fédéral (tableau 8) tandis que les six autres entreprises ont un permis provincial de type C-1 et peuvent commercialiser leurs produits sur le marché de gros seulement au Québec¹⁵.

¹⁵ Cette liste n'est pas exhaustive, car le raffinement de la liste des permis C-1 du MAPAQ ne nous permet pas de cibler uniquement les transformateurs de viande de lapin.

Tableau 8. Transformateurs de viande de lapin ayant un agrément fédéral ou un permis provincial de type C-1, au Québec, en date du 16 juin 2015

Transformateurs de viande de lapin	Lapins entiers	Mise en conserve	Désossage et dépeçage	Autre produit transformé	Permis
Plaisirs Gastronomiques inc.				x	Fédéral
Aurpal inc.		x	x	x	Fédéral
Les Fumets Sylvestre inc.			x	x	Fédéral
Canards du Lac Brome Itée			x		Fédéral
Aliments Triumphe inc.				x	Fédéral
La Maison du Gibier	x		x	x	Fédéral
Les Gibiers Canabec inc.	x		x	x	C-1
Coop de travail Jardins de l'oie				x	C-1 et A
Abattoir Rolland Pouliot et fils inc.				x	C-1 et A
Lapins de Stanstead et Coolino	x		x	x	C-1
Les Volailles et Gibiers Fernando	x		x	x	C-1
Cochonnailles Champenoises				x	C-1

Sources : Agence canadienne d'inspection des aliments et MAPAQ.

Le tableau 8 ne prend pas en considération certaines entreprises qui achètent des lapins auprès de l'agence de vente et de distributeurs, mais qui n'ont pas de permis de transformation, comme la Ferme Avicole d'Oka, Cunico Itée et la Ferme Besnier senc. Ces entreprises sont des acteurs importants dans le développement de la filière et la valorisation des produits du lapin. Les principaux acheteurs et distributeurs de lapins sont présentés au tableau 9.

Tableau 9. Principaux acheteurs et distributeurs de lapins

Acheteurs	Produit transformé* (terrines, découpes confites, etc.)	Lapin entier* (lapin entier en découpes, demi-lapin, etc.)	Découpe* (cuisses, râble, foie, etc.)	Parts d'achats à l'agence** (2012-2013)	Type de lapins*
Ferme Avicole d'Oka		x	x	33	Réguliers
Cunico		x	x	2	Réguliers
Ferme Besnier		x		6	Réguliers
Autres		x		1	Réguliers
La Maison du Gibier	x	x	x	10	Réguliers
Gibiers Canabec inc.	x	x	x	15	Réguliers et différenciés
Lapins de Stanstead et Coolino	x	x	x	25	Différenciés
Les Volailles et Gibiers Fernando	x	x	x	8	Différenciés

* Sources : Compilation MAPAQ tirée des sites Web des principaux acheteurs et du site d'Aliments du Québec (consultés le 18 août 2015) ou d'entrevues téléphoniques.

** Rapport 2012-2013 du Syndicat des producteurs de lapins du Québec.

Le tableau 9 présente les types de produits commercialisés par les principaux acheteurs (produits transformés, lapins entiers, découpes de lapin et types de lapins, achetés). La Maison du Gibier, Gibiers Canabec, Lapins de Stanstead et Coolino, et Les Volailles et Gibiers Fernando offrent, en plus des lapins entiers et en découpes, une gamme de produits transformés. En 2012-2013, ces derniers ont commercialisé 58 % des lapins vendus à l'agence de vente. Il s'agit aussi des principaux acheteurs qui commercialisent les lapins différenciés. Seul Lapins de Stanstead

commercialise uniquement du lapin. Les autres acheteurs commercialisent plusieurs espèces de volailles et de gibiers.

Un effort pour développer des produits transformés à base de viande de lapin a été réalisé depuis la dernière évaluation quinquennale. En effet, selon la monographie couvrant les années 2003 à 2007, la majorité des lapins étaient distribués sous forme de carcasses entières. Néanmoins, certaines découpes sont moins valorisées au Québec, par exemple le râble, et les carcasses manquent encore d'uniformité en matière de poids. Il est donc difficile pour les transformateurs de valoriser le lapin en découpes. C'est une des raisons pour laquelle l'offre se base sur les carcasses entières¹⁶.

L'offre aux transformateurs tend malgré tout à s'améliorer avec la spécialisation des entreprises et des éleveurs, la consolidation de la production cunicole et l'utilisation de sujets de haute qualité génétique. Aussi, depuis sa mise en place, l'agence de vente exige des producteurs commerciaux un approvisionnement régulier et constant en lapins ayant un bon rendement en carcasse et une uniformité des carcasses¹⁷. Le développement de lapins différenciés avec cahier des charges peut contribuer, entre autres, à l'uniformisation des carcasses.

Par ailleurs, on estime qu'en 2012-2013, environ 50 % des lapins produits au Québec étaient certifiés Aliments du Québec¹⁸. L'adhésion à cette certification s'effectue sur une base volontaire. Au total, 12 entreprises figurent dans le répertoire de produits certifiés Aliments du Québec et celles-ci commercialiseraient principalement des terrines et des pâtés de campagne à base de viande de lapin.

¹⁶ Sources : CRSAD (2009). Évaluation du rendement en carcasse, en muscle et du poids des différentes parties des lapins de lignées pures et hybrides, page 13 et L'encyclopédie canadienne (2015). L'élevage du lapin (consulté le 26 août 2015), adresse URL : <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/elevage-du-lapin/>.

¹⁷ Règlement sur les parts de production et la mise en marché des lapins, RRQ, c M-35.1, r241.1.

¹⁸ Estimations faites en cumulant les parts d'achats des entreprises avec des produits certifiés Aliments du Québec.

3. Production

3.1 Production mondiale

Constats

- La production mondiale de lapins se concentre en Asie et en Europe.
- La production canadienne est marginale par rapport à la production mondiale.

La Chine est le premier pays producteur de lapins. Le Canada ne figure pas dans la liste des pays producteurs de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). En se basant sur les données d'abattage canadiennes (tableau 5) et sur les données de la production mondiale présentées dans le tableau 10, on peut estimer que la production canadienne représente environ 0,05 % de la production mondiale de lapins. C'est en Europe, notamment en France, que les techniques d'élevage, la génétique et la recherche seraient les plus avancées.

Tableau 10. Production mondiale de lapins (milliers de lapins abattus)

Pays et grandes régions		2009	2010	2011	2012	2013
Chine	A	432 814	464 525	474 704	478 000	475 000
Italie	F	165 000	169 700	170 000	175 000	175 000
Venezuela	F	130 000	134 000	134 000	140 000	140 000
Corée du Nord	F	103 000	103 000	115 000	115 000	115 000
Espagne		51 330	52 633	52 668	53 411	52 470
Égypte		45 407	46 235	46 948	47 335	48 000
France		36 757	35 752	38 943	37 233	36 585
Canada*		640	633	623	643	582
Monde	A	1 083 650	1 130 003	1 159 673	1 174 763	1 171 578
Asie	A	539 423	571 882	596 000	599 322	596 340
Europe	A	326 249	333 593	337 555	342 824	341 755
Amériques	A	148 586	152 738	152 780	158 707	158 713

Légende : A = données officielles, semi-officielles ou estimées; F = estimation de la FAO.
Source : FAOSTAT, Canada : Statistique Canada (données d'abattage).

3.2 Production canadienne

Constats

- Le Québec et l'Ontario sont les principales provinces productrices de lapins.
- Le cheptel ontarien a augmenté de 24 % de 2006 à 2011.

Selon les données du dernier recensement de l'agriculture en 2011, l'Ontario et le Québec sont les principales provinces productrices de lapins (tableau 11). L'Ontario et le Québec détenaient respectivement 50,6 % et 38,3 % du cheptel de lapins. Selon le nombre de lapins déclaré au moment des recensements de l'agriculture, les entreprises cunicoles québécoises seraient de plus

grande taille que celles de l'Ontario, avec un cheptel moyen de 134 lapins comparativement à 92 lapins¹⁹.

De 2006 à 2011, le cheptel canadien a connu une diminution de 21 240 lapins, ce qui correspond à 10 % de l'ensemble. Une grande partie de cette diminution est attribuable au Québec, où le cheptel a chuté de 31 497 lapins durant ces années. Le cheptel a également diminué dans d'autres provinces, comme le Manitoba et la Colombie-Britannique, qui ont connu des baisses de 5 906 et 2 885 lapins respectivement. En Ontario toutefois, le cheptel et le nombre d'entreprises ont augmenté au cours de la même période.

Si la production canadienne suit la même tendance que l'abattage, il est à prévoir que les données sur le cheptel révéleront que celui-ci a continué à diminuer après 2011. Rappelons que le nombre de lapins abattus au Canada a subi une baisse d'environ 50 000 lapins en moyenne pour les années 2013 et 2014, comparativement à la moyenne des cinq années précédentes (tableau 5). Au Québec, la production semble être stable depuis 2010, selon les données déclarées à l'agence de vente. Le cheptel en Ontario a possiblement diminué à la suite des changements survenus au sein de l'Association des éleveurs de lapins commerciaux de la province, l'Ontario Rabbit, notamment son retrait de l'Ontario Livestock Alliance.

Tableau 11. Production canadienne de lapins

Province	Cheptel		Nombre de producteurs		Taille moyenne des fermes	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Ontario	75 680	93 574	881	1 021	86	92
Québec	102 350	70 853	518	528	198	134
Colombie-Britannique	8 613	5 728	341	323	25	18
Alberta	5 753	8 129	502	445	38	13
Manitoba	9 891	3 985	152	150	65	27
Saskatchewan	1 983	1 342	237	189	8	7
Provinces de l'Atlantique	1 905	1 324	116	136	16	10
Canada	206 175	184 935	2 747	2 792	75	66

Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture de 2006 et 2011.

3.3 Production québécoise

Constats

- Au Québec, le nombre de lapins produits se stabilise depuis 2010.
- On assiste à une spécialisation et à une consolidation des entreprises cunicoles québécoises.

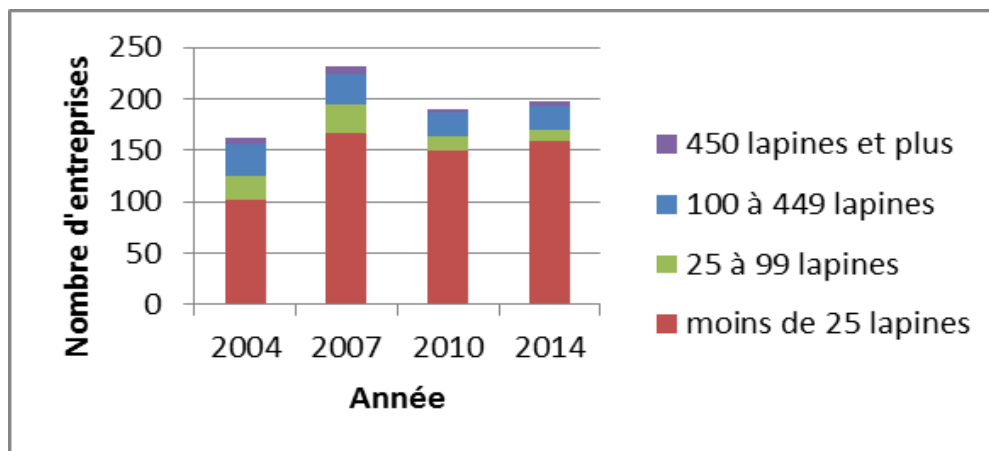
¹⁹ Statistique Canada, recensement de l'agriculture de 2006 et 2011 (nombre de lapins déclarés).

- Les volumes produits demeurent insuffisants par rapport à la demande, particulièrement à certaines périodes de l'année.
- La spécialisation de la production et l'utilisation de meilleures lignées génétiques ont permis d'améliorer l'uniformité des carcasses.

3.3.1 Évolution du nombre d'entreprises, du cheptel et des ventes

Selon les données des fiches d'enregistrement des entreprises agricoles du Québec, le nombre total d'entreprises déclarant posséder ou vendre des lapins a augmenté de 21 % de 2004 à 2014, ce qui correspond à 36 entreprises de plus (figure 4). Cette augmentation s'explique par la hausse du nombre d'entreprises de petite taille, c'est-à-dire des entreprises possédant moins de 25 lapines (81 % des entreprises en 2014). En contrepartie, le nombre d'entreprises de plus de 100 lapines a diminué, allant de 37 à 28 durant cette période. La taille moyenne de ces entreprises a toutefois augmenté au cours de cette période. Effectivement, le cheptel moyen des entreprises de 100 lapines et plus a passé de 279 à 310 lapines en moyenne par entreprise, démontrant ainsi une consolidation des entreprises toujours en production.

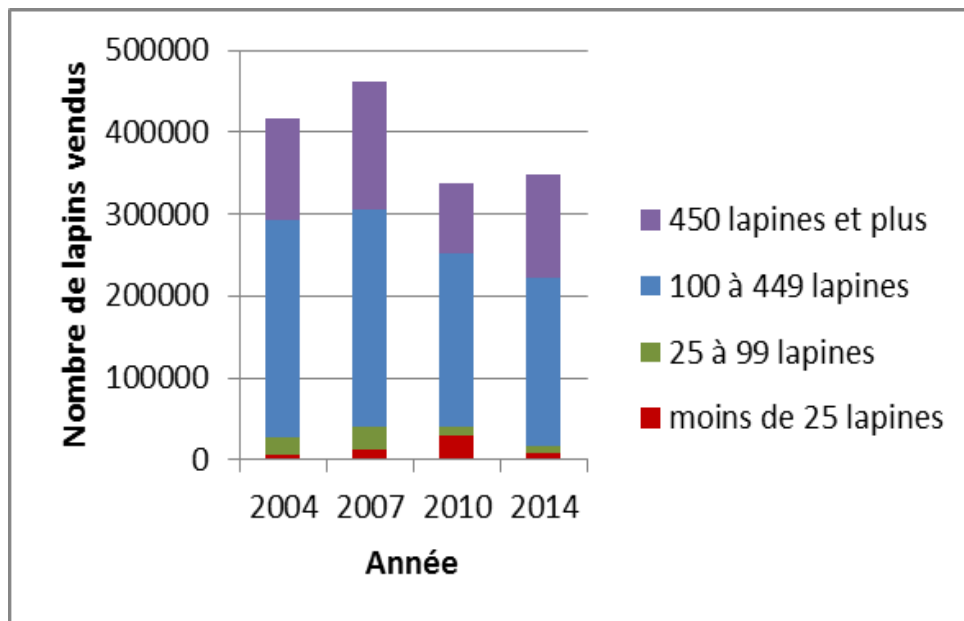
Figure 4. Évolution du nombre d'entreprises cunicoles au Québec



Source : Fiches d'enregistrement des entreprises agricoles du Québec, MAPAQ.

La majorité du cheptel québécois est détenu par un petit nombre d'entreprises. En 2014, 13,7 % des entreprises cunicoles comptent 100 lapines et plus (figure 4) et possèdent 84,9 % du cheptel québécois. Ces entreprises effectuent aussi 95 % des ventes de lapins (figure 5). Selon les données de la fiche d'enregistrement, peu d'entreprises déclarent plus de 50 % de leurs revenus bruts de la vente du lapin.

Figure 5. Évolution du nombre de lapins vendus



Source : Fiches d'enregistrement des entreprises agricoles du Québec, MAPAQ.

De 2004 à 2014, le cheptel québécois a diminué de 17 % et le nombre de lapins vendus de 23 %²⁰. Toutefois, au cours des quatre dernières années, les données se stabilisent. On fait le même constat à l'agence de vente. Les ventes à l'agence de vente se stabilisent à partir de 2010, alors qu'elles étaient en diminution constante depuis sa création. De l'année 2010-2011 à l'année 2013-2014, les ventes à l'agence sont en moyenne de 215 326 lapins par année.

Bien que la production de lapins se stabilise depuis les quatre dernières années, les quantités produites n'arrivent pas à combler la demande des acheteurs. Ce manque survient particulièrement à certaines périodes de l'année, notamment dans le temps des fêtes et à Pâques.

3.3.2 Évolution du prix de vente de l'agence

Le prix de vente des lapins réguliers, lapins pesant plus de 2,35 kilogrammes vivants, est passé de 3,65 \$/kg à 4,14 \$/kg (vivant) de 2005 à 2014, ce qui correspond à une augmentation moyenne annuelle de 1,41 %. Le prix des lapins de réforme suit une tendance semblable au prix des lapins réguliers, mais avec un taux de croissance légèrement plus élevé, la moyenne se situant à 2,15 % annuellement. Par ailleurs, les primes données aux producteurs pour les lapins différenciés ne sont pas connues.

Tableau 12. Évolution du prix de vente des lapins (\$/kg) (agence de vente)

Lapins	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2005-2014 (%)	TCAM (%)
Régulier	3,65	4,1	3,95	3,95	3,95	3,75	3,99	4,08	4,12	4,14	11,84	1,41
Réforme	2,46	2,76	2,76	2,76	2,76	2,76	2,87	2,98	2,98	2,98	17,45	2,15

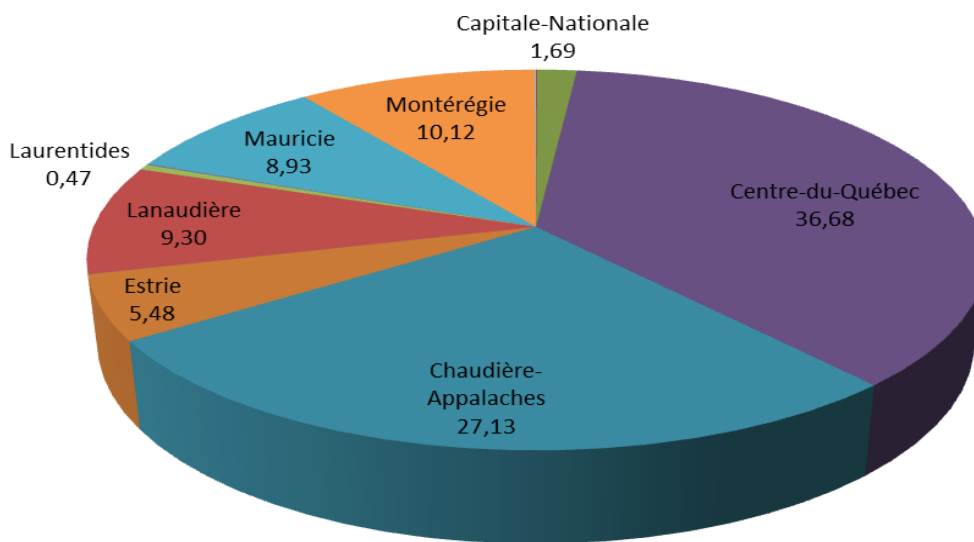
Source : Syndicat des producteurs de lapins du Québec.

²⁰ Fiches d'enregistrement des entreprises agricoles du Québec, MAPAQ, 2014.

3.3.3 Répartition géographique des entreprises déclarant des ventes et des unités de lapins

La production de lapins se concentre en Chaudière-Appalaches et au Centre-du-Québec. Ces deux régions détenaient, en 2014, 51 % du cheptel total et déclaraient 64 % des ventes de lapins. La région de Chaudière-Appalaches a diminué sa proportion de volume de vente par rapport à 2007. En contrepartie, les régions de l'Estrie, de Lanaudière et de la Montérégie occupent des parts de marché plus importantes.

Figure 6. Répartition (%) du volume de ventes de lapins dans les régions du Québec en 2014



Source : Fiches d'enregistrement des entreprises agricoles du Québec, MAPAQ, 2014.

3.3.4 Soutien gouvernemental

De 2007 à 2013, le secteur cunicole a eu accès à trois programmes de sécurité du revenu : Agri-stabilité, Agri-investissement et Agri-Québec, ce dernier à partir de 2010. Le tableau 13 présente l'évolution des contributions gouvernementales reçues par les entreprises cunicoles inscrites à ces programmes. Des entreprises cunicoles ont également eu accès en 2013 à Agri-Québec Plus²¹, un programme complémentaire à Agri-stabilité. Les données ne sont pas disponibles actuellement.

Avec les programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus, les producteurs cunicoles québécois ont accès à plus de programmes que les producteurs cunicoles ontariens, qui eux n'ont accès qu'au programme Agri-stabilité et Agri-investissement.

Le montant total des contributions gouvernementales dans le programme Agri-stabilité et le nombre d'adhérents au programme diminuent de 2007 à 2013. En 2013, il ne reste que douze entreprises participantes.

La même tendance est observée dans les programmes Agri-investissement et Agri-Québec. Le nombre d'adhérents diminue et les contributions par entreprise augmentent.

²¹ Source : Financière agricole du Québec (2014). Le programme Agri-Québec Plus (consulté le 4 août 2015), adresse URL : http://www.fadq.qc.ca/assurances_et_protection_du_revenu/agri_quebec_plus/programme.html.

Tableau 13. Évolution du nombre de paiements des contributions gouvernementales totales et en moyenne reçues par le secteur cunicole

Programmes		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Agri-stabilité	Nb de participants	28	29	26	21	19	15	12
	Nb de paiements gouvernementaux	13	16	12	11	11	4	3
	Total (\$)	148 867	196 485	122 426	113 547	88 453	57 674	30 380
	Moyenne (\$)	11 451	12 280	10 202	10 322	8 041	14 418	10 127
Agri-investissement	Nb de participants	28	29	27	22	20	16	14
	Nb de contributions gouvernementales	26	21	23	21	19	15	14
	Total (\$)	32 871	27 837	27 467	22 585	36 199	34 428	16 573
	Moyenne (\$)	1 264	1 326	1 194	1 075	1 905	2 295	1 184
Agri-Québec	Nb participants	-	-	-	22	20	16	14
	Nb de contributions gouvernementales	-	-	-	21	19	15	14
	Total (\$)	-	-	-	45 170	72 398	68 857	49 718
	Moyenne (\$)	-	-	-	2 151	3 810	4 590	3 551
Total (\$) des programmes de gestion des risques pour le secteur cunicole		181 738	224 322	149 893	181 302	197 050	160 959	96 671

Source : Financière agricole du Québec.

3.3.5 Mise en place d'une structure de concertation

À la suite de la période difficile survenue en 2007-2009, le secteur s'est doté, en 2010, d'une structure de concertation ayant les mêmes rôles et objectifs que les tables filières. Le Syndicat des producteurs de lapins du Québec (SPLQ) en assure la présidence et le secrétariat en plus de prendre en charge les coûts liés aux rencontres. Il facilite les échanges entre les différentes parties de la filière pour cibler ses enjeux et mettre en place des actions structurantes par une planification stratégique.

Les discussions au sein de la structure de concertation s'appuient sur la Planification stratégique 2010-2015 du secteur cunicole du Québec. D'ailleurs, à l'occasion des premières rencontres, cette planification stratégique a été revue et bonifiée pour tenir compte des priorités de l'ensemble des acteurs du secteur. Les travaux de ce groupe ont permis la mise en place de plusieurs actions, dont des projets de recherche portant sur l'homologation de médicaments, sur l'augmentation de la durée de conservation de la viande de lapin et sur la formation et le mentorat pour les fermes cunicoles en démarrage.

3.3.6 Spécialisation de l'industrie cunicole

Après la période de 2007 à 2009, des modifications ont été apportées à la structure de production et une spécialisation de l'industrie cunicole au Québec a été amorcée. En effet, bien que la majorité des entreprises effectuent les activités de reproduction et d'engraissement, certaines se spécialisent dans l'une de ces deux activités. Les entreprises spécialisées dans la maternité

effectuent les accouplements et elles engraisent les lapereaux jusqu'au sevrage à l'âge de 35 jours. Les lapereaux sont ensuite transférés vers une ferme spécialisée dans l'engraissement des lapins où ils sont engraisés jusqu'à l'âge de 67 jours.

De plus, certaines entreprises adoptent la conduite en bande, qui consiste à regrouper des femelles qui franchiront en même temps les étapes du cycle de production²². Cette façon de faire favorise une plus grande efficacité des entreprises en regroupant les tâches à des moments précis. Parmi les autres changements observés, on note la production de lapins différenciés avec cahier des charges, l'automatisation de l'alimentation dans certaines entreprises et le développement d'outils techniques tels que les fiches d'information sur l'insémination, le transport et la planification de la production. Aussi, les entreprises ont maintenant accès à des sujets de haute qualité génétique provenant de la France, le chef de file mondial en matière de génétique. Ces différents avancements de production ont permis d'améliorer l'uniformité des carcasses.

²² Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (2009). L'élevage commercial du lapin. 267 pages.

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

4. Compétitivité de l'industrie cunicole québécoise

Constats

- L'absence d'une ligne d'abattage fédérale restreint le développement de l'industrie cunicole au Québec.
- L'offre européenne de lapins à bas prix affecte la compétitivité du secteur.

La compétitivité d'une industrie se mesure par la place qu'occupent ses produits sur les différents marchés qu'elle dessert et par la réussite des entreprises et des secteurs à maintenir ou à augmenter leurs parts de marché. L'objectif de cette section est de porter un diagnostic sur l'aptitude du secteur à faire face à la concurrence à plus ou moins long terme. Habituellement, l'analyse des données financières d'une filière (coût de production, prix de vente, etc.) permet de comprendre les changements dans le partage des parts de marché entre les provinces et les autres pays producteurs. L'insuffisance de données sur les coûts de production dans l'industrie du lapin ne permet pas une analyse comparative complète. En fait, aucune étude n'a été réalisée pour évaluer les coûts de production du lapin au Québec. Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) a toutefois mis à jour des références économiques pour un projet de construction de clapier et pour le budget de fonctionnement d'un clapier de 200 lapines et d'un clapier de 450 lapines²³. Ces données, bien que théoriques, combinées à d'autres données disponibles, permettent néanmoins de porter un certain regard sur la compétitivité du secteur cunicole au Québec.

Il importe de rappeler que la production de lapin se stabilise au Québec depuis 2011 (section 3.3.1). Il y a tout de même, à partir de 2011, une croissance des importations, notamment des importations accrues à certaines périodes de l'année et des importations de découpes. Les prix des lapins au Québec sont plus élevés que les prix à l'importation. Cela a une incidence sur la compétitivité, la viande de lapins importés étant de plus en plus présente sur le marché de détail.

Le prix des lapins vendus aux grossistes après abattage, transport et emballage oscille entre 10,50 \$/kg et 12,50 \$/kg (carcasse) de 2004 à 2013²⁴. En ce qui a trait aux prix à l'importation des lapins entiers, ils sont de l'ordre de 5,50 \$/kg (carcasse) depuis 2010²⁵. Il est à noter qu'il s'agit du prix pour du lapin entier. Il n'a pas été possible d'obtenir les données sur le prix des découpes importées. Néanmoins, on peut s'attendre à ce que le prix des découpes importées soit plus élevé que celui des lapins entiers, à l'image de celui observé sur les marchés québécois.

²³ <http://www.craaq.qc.ca/ReferencesEconomiques> Disponible en 2016. Lapins - Budget- Clapier de 450 femelles reproductrices. AGDEX476/821b, 2016, Lapins - Budget- Clapier de 200 femelles reproductrices. AGDEX 476/821c, 2016 et Clapier – Coûts de construction AGDEX 722/476, 2016.

²⁴ Les prix du Québec ont été calculés en considérant la marge annuelle moyenne pour le poulet entier entre le prix d'achat des grossistes et le prix de vente des producteurs, puisque les acheteurs du secteur cunicole font généralement affaire avec des abattoirs classés volaille et lapins. Le prix du gros provient d'Express Markets inc. et le prix au producteur, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. La valeur obtenue se compare à celle des livraisons manufacturières dans des secteurs comme le porc ou la volaille.

²⁵ Ce prix d'importation inclut le transport de l'Europe au Québec, les droits de douane et de débarquement, mais il n'inclut pas son transport du port vers l'acheteur ou le transformateur, les assurances sur la marchandise et les frais d'administration liés à l'importation.

Selon les résultats d'une étude réalisée par la firme Marcon et portant sur l'évaluation du marché potentiel du lapin halal²⁶, certains grossistes américains peuvent obtenir du lapin halal de France ou d'Espagne au prix de 5,60 \$/kg et de Chine à 3,41 \$/kg. La France se tourne de plus en plus vers l'exportation, puisque la consommation moyenne de viande de lapin en France tend à diminuer et que les stocks de lapins sont en augmentation depuis 2012²⁷. La Chine, qui est le premier producteur de lapins, pourrait également devenir un concurrent redoutable.

Différents éléments peuvent expliquer l'écart de prix du lapin au grossiste entre le lapin importé et le lapin produit au Québec. Premièrement, le coût de production est probablement plus faible en France qu'au Québec. Selon un rapport sur la filière cunicole française, la maîtrise avancée de la technique de production²⁸ peut expliquer en partie les prix compétitifs de la France. La taille des entreprises québécoises est possiblement un autre facteur important. Les entreprises cunicoles françaises ont un nombre moyen de lapines en production deux fois plus élevé que le nombre moyen des entreprises de 100 lapines et plus du Québec, soit 613 pour la France, comparativement à 310 lapines pour le Québec. Un cheptel plus petit par entreprise entraîne vraisemblablement des coûts unitaires de production plus élevés. Enfin, la taille plus importante de la filière cunicole française permettrait globalement une meilleure desserte de service.

D'un autre côté, d'après un chercheur de l'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI) en France²⁹, plusieurs facteurs tirent présentement le prix à la baisse en Europe comme la surproduction en France, la compétition féroce avec l'Italie et l'Espagne, la chute du prix des peaux de lapin, la concurrence entre les abattoirs et la volonté de distribuer à grande échelle et de maintenir des bas prix.

La France réalise des études technico-économiques sur une base régulière. Ces études sont produites à partir de données technico-économiques issues de différents programmes de suivi de l'industrie qui permettent une extrapolation fiable des coûts de production des clapiers français. L'étude technico-économique de 2014³⁰ rapporte un coût de production avant amortissement de 2,17 \$/kg vif. En comparaison, le budget de fonctionnement pour 450 lapines en production réalisé par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)³¹ établirait un coût de production au Québec, toujours avant amortissement, de 3,26 \$/kg vif. À titre indicatif, l'annexe 1 présente et compare quelques données tirées du budget du CRAAQ pour 450 lapines en production avec quelques données provenant de l'étude technico-économique de Coutelet.

Le budget du CRAAQ ne peut pas se substituer à une étude exhaustive des coûts de production du secteur. Il s'agit, en effet, de données théoriques. Toutefois, l'écart entre le coût de production en France et celui du Québec, même dans le cadre d'un budget idéalisé, peut soulever un questionnement par rapport à la compétitivité des entreprises québécoises.

Conséquemment, ces informations justifieraient la réalisation d'études technico-économiques plus exhaustives qui conduiraient à une analyse plus fine de la performance du secteur.

²⁶ Source : Marcon. 2013. Évaluation du marché potentiel du lapin halal. Rapport présenté au Syndicat des producteurs de lapins du Québec. 19 pages.

²⁷ ITAVI (2014). Note conjoncture ITAVI – Lapin – Octobre 2014, 11 pages.

²⁸ Comité du Lapin Interprofessionnel pour la Promotion des Produits Français (CLIPP). 2011. La filière cunicole française à l'Horizon 2025 : rapport final de la démarche prospective, 120 pages.

²⁹ Communication personnelle, août 2015.

³⁰ Coutelet, G. 2015. Résultats technico-économiques des éleveurs de lapins de chair en France en 2014. 4 p.

³¹ CRAAQ. 2016. Lapins- Budget- Clapier de 450 femelles reproductrices. AGDEX 476/821b

Enfin, le déplacement d'une partie de l'abattage vers l'Ontario a aussi une incidence sur la compétitivité de la filière québécoise. En effet, le Québec perd des parts de marché, notamment en raison de la diminution du nombre d'abattoirs et de l'incertitude entourant la ligne d'abattage fédérale dans la province. Ceci a des effets sur la valeur des livraisons manufacturières, puisque celle-ci est calculée sur le nombre de lapins abattus au Québec. En conséquence, la valeur des livraisons a diminué de 4,4 M\$ à 1,9 M\$ de 2004 à 2013 au Québec. Par contre, en Ontario, elle est passée de 2,1 M\$ à 5,4 M\$ au cours de la même période³².

³² La valeur des livraisons a été calculée selon le nombre de lapins abattus au Québec et les prix du gros calculés pour les années 2004 à 2013.

5. Développement durable

Une évaluation sur le plan du développement durable du secteur a été effectuée à l'aide d'une grille d'analyse mise au point par le MAPAQ, qui est basée sur les 16 principes définis par la Loi sur le développement durable³³. Il y a lieu de mentionner que l'analyse des quatre principes environnementaux ne révèle pas d'effet ou d'enjeux connus sur l'environnement pour ce secteur.

La section qui suit présente les principales forces et les principaux enjeux du secteur découlant de cette évaluation et qui ne figurent pas dans les autres sections de la monographie.

Santé des animaux - homologation de médicaments en cours

Peu de médicaments et d'antibiotiques sont homologués au Canada pour traiter les lapins. Ce manque de produits homologués limite les choix de traitements, dont la sécurité pour les animaux et la santé publique est avérée. Même si les médecins vétérinaires sont légalement autorisés à prescrire des produits en dehors des conditions standards d'homologation, le secteur fait face à une pénurie de médecins vétérinaires formés pour le lapin. Un comité de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux examine les solutions pour améliorer cet accès. En décembre 2014, un anticoccidien, la salinomycine sodique, a été approuvé pour usage chez le lapin et une demi-douzaine de produits à base de cet ingrédient actif pourraient être homologués d'ici un ou deux ans.

Bien-être des animaux - code de pratiques d'élevage canadien en rédaction

L'absence d'un code de pratiques recommandées à l'échelle canadienne pour le secteur cunicole est une lacune en voie d'être comblée. La rédaction est en cours selon le processus proposé par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. Les éleveurs du Québec, qui avaient produit un guide de bonnes pratiques en production cunicole en 2013, président le comité de rédaction. La publication du code de pratiques est prévue pour 2017.

Les questions prioritaires pour la rédaction du code de pratiques sont comparables aux enjeux de bien-être des animaux rapportés en Europe. Ces enjeux concernent l'amélioration des modes d'élevage pour favoriser la santé et le bien-être des lapins, par exemple l'utilisation de cages enrichies, la modification des installations (y compris la question des planchers grillagés et des logements collectifs), les modalités de transport et les méthodes d'euthanasie. Les solutions doivent toutefois être conçues de façon à être économiquement et techniquement viables en plus de demeurer acceptables pour les consommateurs. Le secteur doit rester à l'affût des normes d'élevage de lapins des pays producteurs, afin de rester compétitif.

³³ Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2015). Les principes du développement durable : un guide pour l'action (consulté le 10 août 2015), adresse URL : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/principe.htm>.

6. Recherche et accès au savoir

6.1 Recherche et innovation

6.1.1 Au Québec

De 2009 à 2014, les acteurs engagés en recherche et en innovation dans l'industrie cunicole au Québec sont l'Université Laval, le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD) et le Regroupement pour l'amélioration génétique cunicole du Québec (RAGCQ)³⁴. Au cours de cette période, six projets de recherche ont été réalisés au Québec, nécessitant des investissements totaux de plus de 340 000 \$. Il est à souligner qu'aucun centre de recherche et d'expertise spécialisé en cuniculture n'existe au Canada.

Les principaux enjeux de recherche et d'innovation visés par le secteur cunicole au Québec concernent l'alimentation, la santé et l'antibiorésistance, le bien-être des animaux, la génétique et la transformation des viandes.

6.1.1.1 Alimentation

La recherche demeure nécessaire autant dans le développement d'un aliment unique que dans l'établissement d'un programme alimentaire multiphase pour répondre aux différents besoins de l'industrie et aux besoins alimentaires du lapin d'élevage. La nécessité de mener des recherches est aussi reconnue en ce qui a trait aux additifs³⁵ alimentaires.

6.1.1.2 Santé et bien-être des animaux

Un projet de recherche³⁶ a permis d'identifier plusieurs organismes pathogènes qui toucheraient une grande partie des fermes cunicoles québécoises. D'ailleurs, certains facteurs environnementaux peuvent contribuer à affaiblir le lapin, diminuant ainsi l'efficacité de son système immunitaire³⁷. C'est pourquoi la recherche de conditions optimales en matière de logement, d'ambiance, d'alimentation et de santé est primordiale dans l'élevage des lapins, d'autant plus que très peu de médicaments sont homologués pour la production cunicole. C'est dans ce contexte que les éleveurs font face au défi d'une utilisation judicieuse des antibiotiques afin de limiter l'apparition de l'antibiorésistance.

6.1.1.3 Génétique

L'amélioration génétique et la sélection des lapins pour la production de lapins à potentiel élevé ont été abandonnées au cours des dernières années au Québec. Aujourd'hui, plusieurs producteurs de lapins québécois utilisent principalement des lignées génétiques améliorées ou des sujets hybrides possédant un potentiel génétique élevé en provenance de la France.

³⁴ Note : Le Regroupement pour l'amélioration génétique cunicole du Québec n'existe plus.

³⁵ Liste d'additifs : les médicaments, les probiotiques, la phytase, les saveurs, les produits acidifiants, etc. Source : Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, L'élevage commercial du lapin, 2009.

³⁶ Source : Centre de recherche en sciences animales de Deschambault, Description de la variabilité du statut sanitaire des élevages cunicoles au Québec, 2008-2010.

³⁷ Source : Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, L'élevage commercial du lapin, 2009.

6.1.1.4 Transformation

Le développement de nouvelles découpes et de nouveaux produits faits de viande de lapin fraîche ou congelée ainsi que l'augmentation de la durée de conservation de la viande fraîche sont des enjeux de recherche et d'innovation importants.

À cet effet, le projet de recherche « Amélioration de la qualité microbiologique et de l'innocuité de la viande de lapin », actuellement en cours à l'Université Laval, explore diverses rations alimentaires, supplémentées avec des sources d'huiles essentielles et des polyphénols extraits de végétaux qui ont démontré des activités antimicrobiennes contre des organismes d'altération de la viande, dans le but d'accroître la durée de la conservation de la viande fraîche.

6.1.2 En Europe

En Europe, la recherche dans le secteur cunicole est très active étant donné l'importance de la production cunicole et elle a permis d'approfondir les connaissances dans les divers enjeux de recherche cités précédemment. Certaines des avancées issues de la recherche en Europe sont potentiellement transférables au Québec.

- Une recherche³⁸ a démontré que des progrès conjoints sur la maîtrise sanitaire, les techniques d'alimentation (notamment le rationnement), les conditions d'ambiance (ventilation, température, etc.) et le potentiel génétique ont des effets sur l'efficacité alimentaire. L'amélioration de l'efficacité alimentaire a réduit à la fois les intrants et les rejets.
- Une étude³⁹ révèle que les acides organiques de chaîne courte pourraient potentiellement remplacer les antibiotiques, du fait de leur capacité à inhiber la croissance d'*Escherichia coli* et de *Clostridium perfringens*.
- Dans l'élevage cunicole commercial, l'utilisation des cages conventionnelles en grillages métalliques galvanisés est critiquée en raison de son effet sur le bien-être des animaux. Parmi les logements de remplacement mentionnés par la recherche⁴⁰ et le secteur cunicole européen, le parc hors-sol bivalent en système duo pourrait constituer un compromis durable entre les attentes de la société et celles de la production. Cette installation est déjà en expérimentation pour l'engraissement commercial en Europe (France, Hollande, etc.). Cette étude propose un système de logement par module de quatre espaces de maternités individuelles avec plate-forme et facilement transformables en un parc grâce aux cloisons intérieures amovibles. Au moment du sevrage, ce parc permet l'engraissement des lapereaux jusqu'à l'abattage. Les reproductrices sont transférées dans une deuxième salle identique pour une nouvelle mise bas.

³⁸ Source : T. Gidenne, et coll. (2013). L'efficacité alimentaire en cuniculture : impacts technico-économiques et environnementaux, France, INRA, ITAVI, 13 pages.

³⁹ Source : C. Romero, et coll. (2011). Intérêt de l'utilisation d'acides organiques à chaîne courte en alimentation de lapins en engraissement : effets sur la santé digestive, Espagne, Universidad Politécnica de Madrid et Italie, Università degli Studi di Perugia, 4 pages.

⁴⁰ Source : Michel Jacquet, et Luc Maertens (2012). Vers un logement différent pour le lapin : une exigence sociétale et un challenge pour les filières cunicoles européennes, Lucrări Științifice, seria Agronomie, volume 55 (2), 4 pages.

6.2 Accès au savoir

6.2.1 Au Québec

Dans le secteur cunicole, le coût unitaire de formation élevé limite l'offre de formation technique en raison du petit nombre de producteurs. Néanmoins, le SPLQ participe à la recherche de solutions visant à favoriser le transfert technologique et la diffusion des résultats dans l'industrie cunicole au Québec. D'une part, la mise en place d'un programme de mentorat avec Agricarrières est, entre autres choses, une initiative du SPLQ qui vise à favoriser le transfert technologique et à combler le manque de formation technique. D'autre part, les collectifs régionaux en formation agricole mettent en place des activités de formation continue en cuniculture en fonction de la demande. Cette formation continue complète l'offre de formation offerte par le programme d'études professionnelles Productions animales et par le programme d'études collégiales Gestion et technologies d'entreprise agricole. Finalement, le secteur bénéficie des services d'un conseiller cunicole accrédité par Agriconseils depuis 2014, et ce, sans compter l'accès aux multiples services-conseils qu'offre Agriconseils.

6.2.2 Ailleurs dans le monde

Plusieurs associations et regroupements se rattachant à la production du lapin existent dans le monde. La World Rabbit Science Association (WRSA), fondée en 1976 et qui regroupe 22 branches à l'échelle mondiale, occupe un rôle de facilitateur dans le développement de la connaissance, le transfert technologique et d'expérience pour contribuer à l'avancement de l'industrie du lapin dans le monde. La WRSA recense les congrès mondiaux et les publications dans le secteur du lapin, publie un journal scientifique sur la recherche dans cette industrie et offre de la formation technique.

ENJEUX ET DÉFIS

Forces du secteur

Depuis la dernière évaluation quinquennale, le secteur cunicole québécois s'est structuré, grâce entre autres choses, à l'instance de concertation qui est un atout pour le développement de la production et de sa mise en marché. On constate que le SPLQ a adapté les règlements du plan conjoint aux demandes des acteurs de la filière par l'introduction des parts de production différenciées. À ce sujet, la production de lapins différenciés, par exemple oméga-3 ou nature, est une démonstration que la filière est proactive et qu'elle répond aux besoins des consommateurs, tout comme les améliorations envers l'uniformisation des carcasses, la diversification de l'offre de découpes et de produits transformés. La consolidation du secteur et sa spécialisation ont contribué à améliorer sa performance. La présence d'un conseiller cunicole et la mise en place d'un programme de mentorat dans la production pourraient aussi faciliter l'arrivée de nouveaux acteurs performants.

Faiblesses du secteur

Certains constats mettent en lumière quelques faiblesses du secteur cunicole. Il s'agit principalement de la perte de parts de marché d'abattage au profit de l'Ontario et de l'augmentation des importations internationales.

D'une part, l'instabilité créée par l'ouverture et la fermeture à répétition d'une ligne d'abattage fédérale pour le lapin mine le développement de la filière par l'augmentation des coûts de transport et un environnement d'affaires moins propices au développement de collaboration entre les différents acteurs de la filière.

D'autre part, le secteur cunicole québécois est concurrencé par la viande du lapin provenant de la France. Depuis 2010, le prix du lapin importé est environ deux fois moins élevé que le prix des lapins produits au Québec pour les grossistes. Cependant, comme mentionnée dans la section sur la compétitivité, la filière française fait face à une conjoncture qui tire le prix à la baisse et qui peut favoriser une plus grande offre disponible pour l'exportation. À moyen terme, les prix en Europe pourraient par contre remonter. Toutefois, il reste que la Chine, qui exporte aussi du lapin, pourrait devenir un redoutable concurrent avec un prix encore plus faible que celui de la France. Il serait judicieux que le secteur cunicole québécois poursuive ses efforts pour diminuer ses coûts de production et assurer une régularité dans l'offre de lapin.

Opportunités

Les principales opportunités pour la filière cunicole québécoise mises en lumière dans ce document sont le potentiel de croissance de la consommation de viande de lapin et le défi de mieux adapter l'offre à la demande.

La viande de lapin s'insère dans les tendances de consommation actuelles. La filière doit poursuivre ses démarches pour augmenter l'intérêt des consommateurs envers la viande de lapin et ses différentes découpes. Le secteur a d'ailleurs déjà investi beaucoup d'efforts dans la valorisation de cette viande. Des campagnes de promotion accrues ou ciblées auprès des consommateurs pourraient permettre de compléter la valorisation de la viande de lapin et conquérir les consommateurs.

Soulignons que la dette accumulée de l'agence de vente a possiblement constitué un frein aux initiatives et au dynamisme de l'agence de vente. Celle-ci a toutefois démontré qu'elle pouvait s'adapter et évoluer en développant de nouveaux modèles de mise en marché.

Étant donné que l'offre québécoise peine à suffire à la demande et qu'il y a une tendance marquée vers la formation de partenariats d'affaires (environ 50 % des lapins mis en marché), il y a lieu de réfléchir à de nouveaux moyens pour adapter la structure de mise en marché en place et favoriser le développement de l'industrie. Ces moyens doivent rendre le climat de l'industrie cunicole propice aux investissements dans la structure de production et de transformation et notamment permettre la relance d'un projet d'abattoir.

Le Québec doit se distinguer, particulièrement à des périodes précises de l'année, par une offre régulière de lapins de qualité. Il faut aussi continuer à déployer divers moyens pour améliorer le partenariat et la communication entre les différents acteurs du secteur.

ANNEXE 1

Comparaison de données technico-économiques pour des élevages au Québec et en France.*

	Québec ¹ <i>Budget d'entreprise</i>	France (\$) ² <i>(taux de conversion de 1,4671 de 2014)</i>
Nb de lapine en production	450 (Base du budget)	613
Total des coûts avant amortissement (\$/kg vif produit)	3,34	2,17
Coût de l'alimentation (\$/kg vif produit)	1,57	1,39
Taux de conversion alimentaire (kg aliment/kg lapin produit)	3,48 (base du budget)	3,31
Nombre de lapins produit par lapine	53 (base du budget)	52,3
Poids vif moyen des lapins vendu (kg)	2,47	2,47
Prix de vente (\$/kg vif produit)	4,29	2,73
Transport (\$/kg vif produit)	0,18	ND
Coût de la mise en marché collective (\$/kg vif produit)	0,21	ND

* Le coût de mise en marché comprend une contribution de 0,492 \$/lapin (plan conjoint : 0,42 \$/lapin et mise en marché : 0,072 \$/lapin) et 10 \$/transaction. Le budget de 450 lapines prévoit une livraison/semaine, donc 52 transactions/année.

Attention. Ces données sont présentées uniquement à titre informatif. Il s'agit d'une comparaison de données théoriques et idéalisées pour le Québec avec des extrapolations de données technico-économiques recueillies dans 72 fermes pour la France.

¹ CRAAQ. 2016. Lapins - Budget- Clapier de 450 femelles reproductrices. AGDEX 476/821b <http://www.craaq.qc.ca/ReferencesEconomiques>

² Coutelet, G. 2015. Résultats technico-économiques des éleveurs de lapins de chair en France en 2014. 4 p. *Publié en 2016*

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 